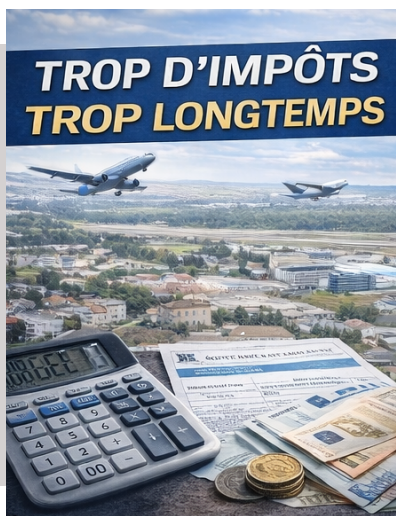


FINANCES ET BUDGET COMMUNAL

“ Maîtriser les dépenses et réinvestir dans l'avenir de notre ville ”



UNE PRESSION FISCALE DEVENUE EXCESSIVE

Contrairement à ce que l'on vous fait croire **la taxe foncière a plus que doublé en 20 ans**, alors que la commune souffre de **nuisances aériennes** sans compensation financière et d'un **manque criant de moyens humains**.



2 millions €
d'excédent budgétaire
chaque année.

Dépensés sans priorité claire

DES MOYENS DISPONIBLES, DES PRIORITÉS DISCUTABLES

De l'**argent existe**, mais il est **mal utilisé**. La commune dégage chaque année environ **2 millions d'euros** d'excédent budgétaire. Le problème n'est donc pas le manque de moyens, mais leur destination. Ces excédents sont souvent investis dans des projets qui ne sont **pas utiles pour les habitants**.



**Budget artificiel et
services publics affaiblis.**

UNE GESTION DÉSÉQUILIBRÉE

En trente ans, la **masse salariale** communale a été **réduite de moitié**, affaiblissant les services publics. Dans le même temps, les **charges de fonctionnement** augmentent, en raison d'**investissements mal ciblés**. Le budget est parfois équilibré artificiellement par des **ventes immobilières**, une pratique qui **ne peut plus durer**.

“ Chaque euro dépensé doit servir directement les Saint-Victoriens et non pas entretenir les habitudes d'un système à bout de souffle.”



- **Faire des économies intelligentes** : Instaurer une **réelle mise en concurrence** dans tous les marchés publics afin de garantir des prix justes et une qualité optimale.
- **Achat d'équipements reconditionnés** et **arrêt des dépenses inutiles** seront des priorités pour maîtriser le budget sans nuire à la qualité des services publics.

- Obtenir une **contribution financière** durable de l'**aéroport Marseille-Provence**, au titre des **nuisances** subies par la commune (FCNA).
- Cette compensation doit permettre d'engager une **baisse significative de la taxe foncière**, jusqu'à 40 %, et de dégager des marges de manœuvre pour **améliorer concrètement le quotidien des habitants**.



- **Dépenser l'argent public raisonnablement**, c'est faire des choix clairs.
- Chaque dépense doit répondre à un **besoin concret** et améliorer réellement le quotidien des habitants, sans créer de charges inutiles pour l'avenir.
- Les projets doivent **servir l'intérêt général** et renforcer durablement les services essentiels de la commune.

- **Réduire les charges de fonctionnement** de certains bâtiments publics afin de mieux **maîtriser les dépenses communales**.
- Les économies réalisées permettront de **renforcer les effectifs municipaux**, d'**améliorer les délais de traitement** des démarches administratives et d'**assurer un accompagnement plus efficace** et plus humain des habitants au quotidien.

